

PROJET PILOTE

«Appui à la création de l'Organisme Métropolitain du « Grand Mexico » pour l'Eau Potable, l'Assainissement Urbain et le Drainage Pluvial et au Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico sur la Gestion Intégrée des Ressources en eau pour l'adaptation au changement climatique Coopération entre la France et le Mexique COP21 – Paris 5 Décembre 2015 – Journée d'action

La « **Zone Métropolitaine de la Vallée de Mexico** » (ZMVM), couvre une superficie de 7.854 km², incluant le District Fédéral, mais aussi 62 municipalités adjacentes de l'Etat de México, 39 de Hidalgo y 4 de Tlaxcala, pour une population de **22.815.500 d'habitants. C'est la deuxième plus grande ville du Monde !** Cette vallée endoréique (sans exutoire) se situe à plus de 2.000 mètres d'altitude et souffre **d'un stress hydrique permanent** qui oblige d'ores et déjà pour son alimentation en eau des transferts sur plusieurs centaines de kilomètres et des pompages sur plus de 1.000 mètres de dénivelée.... L'ancien lac du temps des Aztèques est aujourd'hui asséché et **la surexploitation de la nappe phréatique** entraîne de graves problèmes d'affaissement des sols.

L'insuffisance notoire des systèmes de collecte et des ouvrages de traitement des eaux usées est à l'origine de graves contaminations du milieu récepteur et de risques sanitaires réels. En effet, le bassin versant de la Vallée de Mexico présente un des indices de traitement des eaux usées parmi les plus faibles du Mexique, estimé à seulement 6 %... !

Par la conjugaison de l'imperméabilisation croissante des sols et les effets du changement climatique, la ZMVM est de plus en plus confrontée à **des risques majeurs d'inondations et d'enjeux de gestion des eaux pluviales**, terriblement destructeurs dans « les zones d'urbanisation spontanée ».

L'adaptation urgente aux effets du changement climatique, déjà très sensibles dans cette région, où habite 20% de la population mexicaine, comme d'ailleurs dans tout le Mexique, fait de la question de l'eau une priorité du Président Enrique Peña Nieto, qui l'a réaffirmé encore lors de sa visite en France en Juillet 2015.

Ces multiples difficultés, liées à un contexte démographique explosif et à une situation climatique et géographique difficile, sont amplifiées par **des problèmes institutionnels récurrents**, venant d'abord d'une gestion de l'eau fragmentée entre les nombreuses strates politico-administratives de l'agglomération, ensuite d'une faiblesse en matière de planification urbaine et de bassin, et enfin d'une situation complexe quant aux modes de gestion du service public de l'eau, et de l'assainissement, se traduisant par une efficacité de ces services en dessous des standards internationaux.

Le Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico (CCVM), qui dans les textes apparaît proche du système français, manque encore des outils de gestion intégrée indispensables et des moyens techniques et financiers nécessaires pour mener une politique des ressources en eau devenue cruciale. Un accord de jumelage a été signé entre ce Conseil et le Comité de bassin /Agence de l'eau Seine Normandie en 2006, mais est resté jusqu'ici sans suite, malheureusement, il était grand temps de le réactiver.

La création d'un Organisme Métropolitain de la Vallée de Mexico (OMVM) et le renforcement du Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico (CCVM), sont la réponse institutionnelle du Gouvernement mexicain à la crise de l'eau de l'agglomération de Mexico.

Pour conduire ces réformes indispensables, et à ce titre, **l'expérience française de la politique de bassin, conduite depuis 50 ans, et de la mise en place, d'abord des grands syndicats des eaux et de l'assainissement franciliens, puis aujourd'hui du « Grand Paris » et de la réforme territoriale**, sont considérées par nos partenaires mexicains, au premier rang desquels la Commission Nationale de l'Eau – CONAGUA, qui est le bras armé du gouvernement fédéral dans le secteur de l'eau, comme **autant d'exemples permettant d'avancer plus rapidement et efficacement**.

Dans cette perspective, **un projet de coopération franco mexicaine sur quatre ans a été élaboré afin d'accompagner les partenaires mexicains** en matière de gouvernance et de développement durable, de gestion intégrée des ressources en eau (Comités / Conseils de bassin, planification, monitoring, programmes d'intervention, participation des acteurs, ...), montage de l'Organisme Métropolitain (statut, mandat, fonctionnement, transferts de responsabilités et de moyens techniques et humains, mécanismes financiers, etc), intégration entre les approches urbanistique et technique relatives au développement des grandes métropoles et renforcement des capacités et de la gestion des ressources humaines, ceci dans un contexte d'adaptation urgente aux effets du changement climatique.

Ce projet de coopération sur l'eau entre la France et la Mexique dans le contexte du changement climatique pour le bassin stratégique de l'agglomération et de la vallée de Mexico a été préparé avec CONAGUA. **Il a reçu l'agrément du Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico qui en a fait officiellement la demande.**

Deux « accords de coopération sur l'eau entre la France et le Mexique dans le contexte du changement climatique », pour ce bassin stratégique de la Vallée de Mexico, ont été préparés et ont été signés le 02 Décembre 2015 lors de la journée officielle « eau et adaptation » de la COP21, respectivement par la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) et le Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, (MEDDE), d'une part, et entre le Conseil de Bassin de la vallée de Mexico et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, d'autre part, en présence de Madame Ségolène Royal, Ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

A côté de la CONAGUA et du Conseil de bassin de la Vallée de Mexico, les partenaires français de ce projet seront principalement le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, (MEDDE), les Instances du bassin Seine Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs, les organismes publics franciliens distributeurs d'eau potables et l'Office International de l'Eau (OIEau), qui assure la coordination technique du projet, auxquels pourraient être associés des entreprises dans le cadre des aspects techniques du projet....